

Info DDETS :

Mesdames, Messieurs, Je vous informe **de la décision du préfet de procéder à l'ouverture du dispositif de mise à l'abri à Calais**, à compter du **mardi 17 janvier** et pour **2 nuits consécutives (mardi 17 janvier soir au jeudi 19 janvier matin)** compte tenu des prévisions météorologiques. Ainsi sera procédé à : - **l'ouverture** du site route de Saint-Omer pour les personnes se déclarant mineurs **(16h30-9h30) dont la gestion est confiée à La Vie Active** - **l'ouverture** du site rue des Huttes pour les hommes majeurs **(16h30-9h30) dont la gestion est confiée à l'EPDAHAA** - Un dispositif **de navettes** sera mis en place "**rue des mouettes**" de **16h30 à 17h30** pour les personnes se déclarant **mineurs** et **de 16h30 à 18h30** pour les hommes majeurs. Les familles et les femmes seules feront l'objet d'une prise en charge en parallèle par le SIAO de Calais comme habituellement. J'attire votre attention, que pour **des raisons de sécurité et d'organisation**, seules les personnes se rendant au point de rendez-vous "rue des Mouettes" pourront intégrer les 2 sites de mise à l'abri **par des navettes de bus => Aucune arrivée spontanée ne sera possible sur les 2 sites.** Les équipes de FTDA (17h30-19h00) et les équipes mobiles du samu social (19h00-22h00) poursuivront l'orientation des MNA vers la route de St Omer en fonction des places disponibles.